

YUKON

CANADA

ORDER-IN-COUNCIL 2018/51

WORKERS' COMPENSATION ACT

Pursuant to paragraph 62(2)(b) of the *Workers' Compensation Act*, the Commissioner in Executive Council orders

1 Derek Yap is appointed as a member of the appeal tribunal, as a representative of workers, for a three-year term.

2 David Anderson is appointed as a member of the appeal tribunal, as a representative of workers, effective March 27, 2018, for a three-year term.

3 The appointment of Laura Hureau as a member of the appeal tribunal representing workers, made by Order-in-Council 2016/166, is revoked.

Dated at Whitehorse, Yukon,

March 21

2018.

YUKON

CANADA

DÉCRET 2018/ 51

LOI SUR
LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La commissaire en conseil exécutif, conformément à l'alinéa 62(2)b) de la *Loi sur les accidents du travail*, décrète :

1 Derek Yap est nommé membre du tribunal d'appel, à titre de représentant des travailleurs, pour un mandat de trois ans.

2 David Anderson est nommé membre du tribunal d'appel, à titre de représentant des travailleurs, à compter du 27 mars 2018, pour un mandat de trois ans.

3 La nomination de Laura Hureau à titre de membre du tribunal d'appel représentant les travailleurs, effectuée par le Décret 2016/166, est révoquée.

Fait à Whitehorse, au Yukon,

le *21 mars*

2018.



Commissioner of Yukon/Commissaire du Yukon